

Rentrée 2020/2021 et protocole sanitaire Ecole Henri Dès

Chers parents,

Suite aux annonces du gouvernement, du rectorat et en suivant le nouveau protocole sanitaire, voici l'organisation prévue pour la rentrée dans notre école :

➤ **Ce qu'il faut savoir du protocole afin de comprendre notre organisation :**

- **La limitation du brassage n'est plus obligatoire mais conseillée** : la garderie et la cantine fonctionneront presque normalement sans mélanger les cycles. L'utilisation des sanitaires et de la cour, pendant le temps de classe, seront échelonnés afin d'éviter d'avoir trop de classes en même temps, et seront aussi par cycle.
- **Les entrées et sorties doivent être étudiées pour éviter les regroupements** : nous organisons 4 entrées (voir plan ci-dessous).
- **La manipulation d'objets n'est plus aussi restrictive, la mise à disposition d'objets pour un même groupe est permise** : l'utilisation de la structure, de jeux de cour, des bancs, des vélos est possible. Toutefois, chaque classe aura un bac de jeux de cour et les vélos seront désinfectés. Ils peuvent partager du matériel en classe, mais il est préférable d'avoir son matériel personnel pour travailler (CP/CM2)
- **Distanciation** : les classes d'élémentaires seront aménagées afin d'avoir le plus de distanciation et en limitant les déplacements. Pas de mesures de distanciation aux lavabos ni dans la cour, ce qui ne veut pas dire qu'on ait le droit de se toucher.

➤ **Gestes sanitaires à l'école :**

- **Les gestes barrières s'appliquent toujours et seront enseignés** : ne pas se toucher pour se dire bonjour (et plus), se laver les mains régulièrement, se moucher ou s'essuyer dans une serviette à usage unique, éternuer dans son coude.
- **Le port du masque pour les personnels** est obligatoire quand la distanciation d'1m ne peut être garantie, et pendant les déplacements. En maternelle, il est conseillé mais pas obligatoire. Il est à proscrire pour les élèves de primaire (sauf en cas de suspicion).
- **Les locaux seront désinfectés tous les soirs** : les poignées, interrupteurs, ordinateurs, tables, chasse des toilettes, sol...
- **Lavage des mains fréquent au savon pour les enfants** : en rentrant à l'école matin et midi, après les toilettes, avant manger, en rentrant à la maison. Le gel hydroalcoolique peut être utilisé (si vous en fournissez) mais sous surveillance d'un adulte (pas en maternelle).
- **Aération des locaux** : avant la classe, pendant la récréation, le midi, et après la classe pendant le nettoyage des locaux.

➤ **Vous, parents, vos actions :**

- Vous ne pourrez pas rentrer dans l'école et devrez respecter les règles de distanciation à l'entrée de l'école (aucun attroupement).
- Les adultes doivent être masqués aux abords de l'école.
- Nous vous remercions de prendre la température de votre enfant avant de venir à l'école, en aucun cas nous ne le ferons systématiquement à l'arrivée.
- Nous prévenir en cas de suspicion afin de prendre les mesures nécessaires.
- Effectuer un lavage des mains quand vous rentrez à la maison avec votre enfant.
- Nous prévenir si vous souhaitez que votre enfant puisse utiliser du gel (que vous lui fournissez).

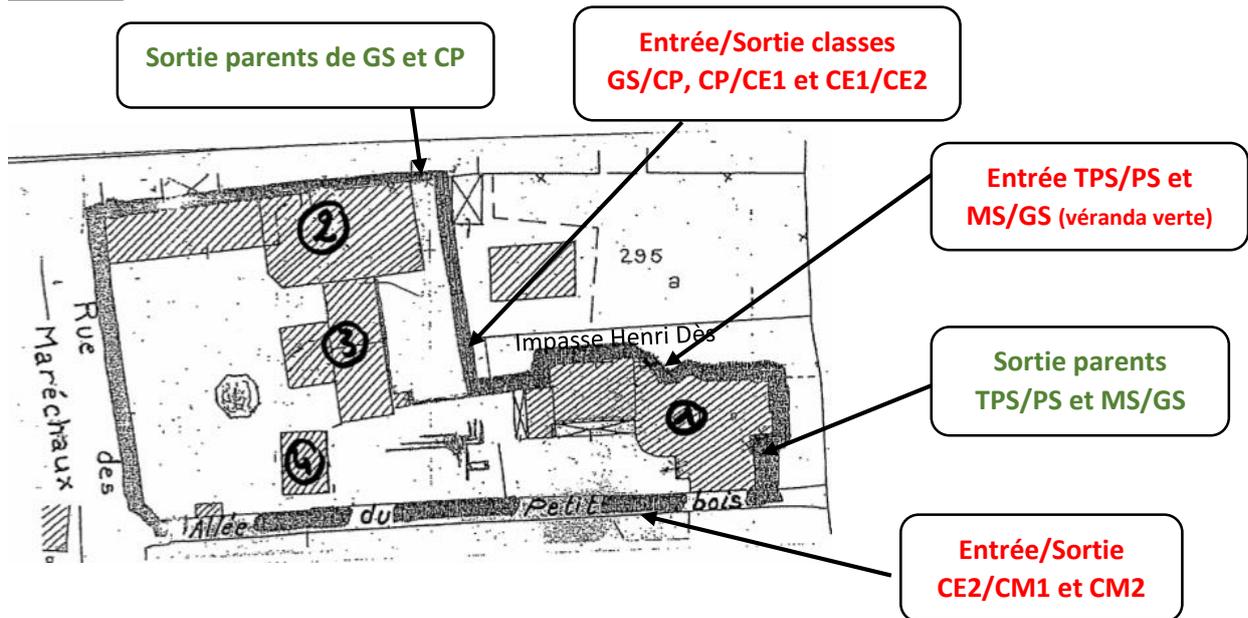
➤ **En cas de suspicion**

Nous prendrons la température de votre enfant, il sera isolé dans la nouvelle infirmerie sous surveillance et aura un masque. Vous serez appelé afin de venir le récupérer rapidement, pour l'emmener chez le médecin. Nous attendrons votre signalement de contagion ou non afin qu'il puisse revenir à l'école ou mettre en place le protocole sanitaire.

➤ Rentrée du 1^{er} Septembre

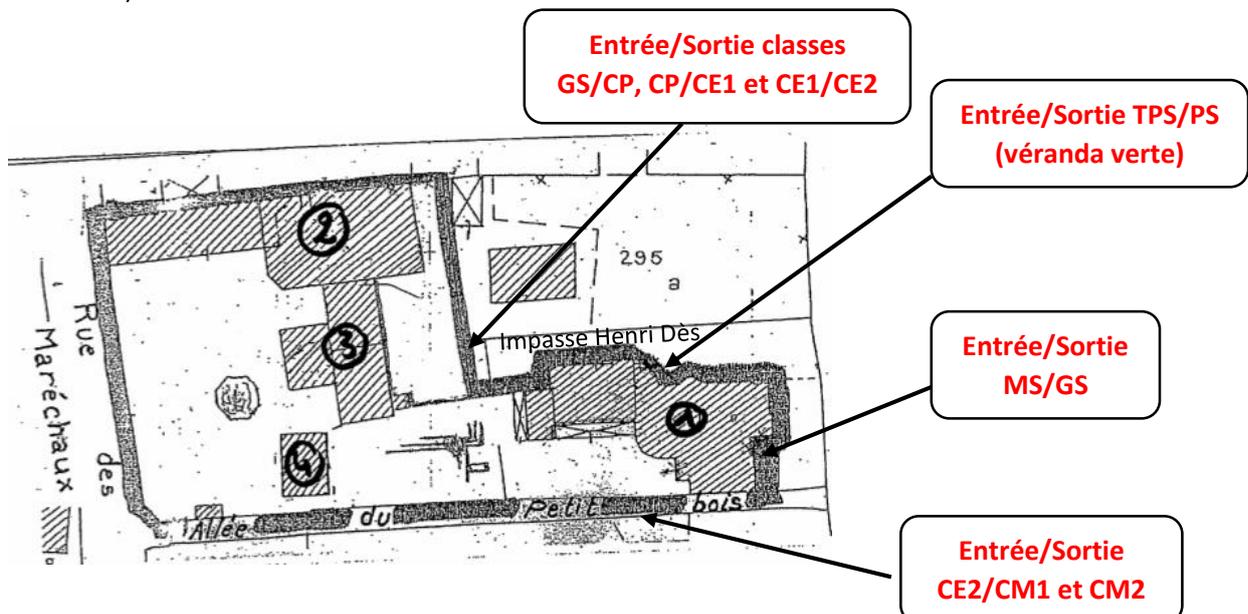
Les parents de maternelle et de CP uniquement sont invités à entrer dans l'école pour accompagner leurs enfants, mais avec quelques recommandations :

- Etre masqué
- Limiter à un seul parent
- Lavage des mains à l'entrée avec du gel hydroalcoolique
- Ne pas s'éterniser dans la classe afin de laisser la place aux autres parents (limitation du nombre dans la classe)
- Ne rien manipuler
- Attention : entrée et sortie différente



➤ Entrées dans l'école pendant l'année 2020/2021

A partir du lundi 7 septembre, seuls les parents de TPS PS seront autorisés à entrer dans les classes, 4 entrées possibles : portail de la cour des maternelles (entrée normale) pour le cycle 3, portail du car (au fond de l'impasse Henri Dès) pour le cycle 2, entrées dans la classe ou entrée de la maternelle pour le cycle 1 (impasse Henri Dès)



Nous sommes à votre disposition pour toute question. Prenez soin de vous.

Cordialement,

Laurence Lejeune et l'équipe de l'école Henri Dès